

NANTERRE DEMAIN : QUELS TRANSPORTS POUR REPONDRE A QUELS BESOINS ?

5^{èmes} Assises pour la ville

Fiche synthétique

Destinataires :	Les intervenants
Sujet :	Fiche synthétique de la conférence-débat
Auteurs :	Res publica
Date :	12 mai 2011

La conférence-débat portant sur le thème : « Quels transports pour répondre à quels besoins ? » s'est tenue mardi soir à l'Agora entre 20h30 et 22h30. Elle était animée par Gilles-Laurent Rayssac du cabinet Res publica et a réunit les intervenants suivants :

- **Jean-Pierre Lévy**, docteur en géographie, directeur de Recherche au CNRS, directeur du CRESSAS-CRH (Centre de recherche sur les sciences et les savoirs de l'architecture)
- **Bruno Chanut**, conseiller municipal délégué aux transports
- **Franck Michel**, directeur marketing et territoire de Veolia Transport et un représentant de l'association Voiture&Co.

➤ Les problématiques du débat se sont articulées autour des questions de mobilité, de densité et des lieux de vie dans la métropole. Dans les villes des grandes métropoles comme l'Île-de-France, la question de la mobilité est essentielle. Implique-t-elle de nouvelles façons de vivre et de se déplacer ? Lesquelles ? Ou de nouvelles formes urbaines ? Lesquelles ?

Jean-Pierre Lévy a indiqué qu'il était nécessaire de se référer aux mobilités quotidiennes des acteurs pour analyser l'évolution des territoires.

La notion traditionnelle de centre est aujourd'hui en profonde évolution : on ne peut plus parler d'un seul type de centre, ils sont multiples selon leurs fonctionnalités qui sont très diverses.

La question de l'emploi et des déplacements pendulaires a également été au cœur de son propos : la flexibilité du travail engendre des modifications structurelles des « modes d'habiter », et **les rapports des citoyens à la ville sont très différents**

selon leur accès à la mobilité. Cette mobilité devient ainsi un enjeu social qui passe par la temporalité des accès à la ville.

Franck Michel a insisté sur la « **crédibilité** » **des transports en commun**, en réfléchissant d'avantage aux itinéraires, à la fréquence, à l'efficacité de ces modes de déplacements, si l'on souhaite une réelle évolution des pratiques à ce niveau là. Améliorer la visibilité des ces transports en repensant leur aménagement et leur insertion dans le tissu urbain ainsi qu'être plus attentifs au confort et à l'accueil qu'ils offrent aux usagers participe également à leur attractivité. **Il faut être pro actif en matière de transports en commun, donner envie et aller chercher les utilisateurs là où ils se trouvent.** La mobilité est aussi « dans la tête » des gens et il y a un vrai travail de fond à mener pour changer les mentalités.

Bruno Chanut, conseiller municipal délégué aux transports et aux déplacements, a insisté sur la nécessité d'améliorer l'attractivité des transports en commun. Il a indiqué que les besoins étaient très différents dans ville de Nanterre entre ceux qui y travaillent et ceux qui n'y travaillent pas : la Ville doit réfléchir aux déplacements des habitants mais également à ceux des salariés. **La question de la temporalité urbaine devrait être d'avantage réfléchie, pour apporter plus de cohérence entre les usages et les dynamiques des actifs et des habitants.**

En outre, les grands débats comme celui d'Eole ou du Grand Paris ont un rôle essentiel pour faire remonter les attentes locales, et représentent une action essentielle à l'initiative de la Ville. Concernant les vélos, **l'aménagement de l'espace public joue un grand rôle pour créer de vrais choix d'usages pour tous les habitants.**

Jean-Pierre Lévy est revenu sur le caractère hétérogène et sociologique de l'usage des transports : chacun fait des choix dans ses déplacements et il ne faut pas oublier ce critère individuel qui agit sur les comportements. Par ailleurs, **les réflexions sur la mobilité urbaine ne peuvent être efficaces que si elles sont pensées dans une réflexion sur la morphologie urbaine** : la mobilité construit le territoire et en grande partie la morphologie du tissu urbain.

Franck Michel est revenu sur l'importance du confort, de la qualité des espaces publics et de la convivialité des transports en commun pour les rendre attractifs et compétitifs.

DISCUSSION :

La question de l'information et de l'éducation aux transports s'est avérée être une action essentielle à développer : il s'agit d'aider les habitants à s'orienter dans la ville, leur apporter une meilleure connaissance du territoire pour améliorer leurs stratégies déplacements.

Il est important de ne pas réduire la question de la mobilité à Nanterre à celle des transports : même si on doit réfléchir aux modalités de déplacements, il est nécessaire de penser à comment les individus se construisent à travers leurs déplacements sur leur territoire. **C'est donc la culture de la mobilité qu'il faut aussi considérer, en**

parallèle à celle des milieux sociaux : la mobilité est une vraie question sociologique et pas seulement d'aménagement.

Le rôle d'émancipation et de liberté que véhicule encore aujourd'hui la voiture individuelle a été également souligné, c'est un élément important qui est aujourd'hui directement confronté aux problématiques du développement durable et de la ville «écologique » et « apaisée ».

Le choix de développer aujourd'hui la voiture électrique comme autolib', porté par de nombreuses communes d'Ile-de-France, serait une erreur : il faut davantage se concentrer sur un changement des usages.

Le tarif unique du Pass Navigo pour toutes les zones serait une solution pertinente pour inciter les habitants des zones périphériques à utiliser les transports en commun.

Pour limiter la dépendance à la voiture, il a été plusieurs fois mentionné la nécessité de développer des services de qualité à l'intérieur de tous les quartiers de la ville.

EN CONCLUSION :

Jean-Pierre Lévy a indiqué que supprimer la voiture dans la ville n'était pas une solution possible dans l'immédiat. Par ailleurs, si la pollution atmosphérique est forte dans les centres urbains, la solution ne peut pas être « d'aérer » la ville, puisque l'étalement urbain augmente la dépendance à la voiture qui elle-même génère de la pollution. Il n'y aurait donc pas de solution miracle, mais il semble aujourd'hui impératif de réfléchir à l'organisation territoriale. Lorsqu'on construit de nouveaux morceaux de ville en périphérie, il faut penser et mettre en place très en amont les transports en commun pour influencer sur les usages des nouveaux habitants.

Franck Michel a indiqué que la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) avait engagé l'une des solutions à mettre en œuvre : densifier autour des axes de transport en commun.

Bruno Chanut a conclu le débat en rappelant qu'un grand nombre d'intérêts divergents entraînent en confrontation dans l'espace commun qu'est la ville de Nanterre. L'enjeu social qui prédomine aujourd'hui en matière de transports est de permettre à chacun de pouvoir choisir son mode de mobilité.